



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# TRAVAIL EN HAUTEUR - PORT DU HARNAIS

## OBJECTIF

Assurer la sécurité et protéger la santé des salariés qui travaillent en hauteur, ainsi que les personnes se trouvant dans leur environnement proche au moment de manœuvres.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Evaluer les risques face au travail en hauteur
- Identifier que les matériels qui lui sont confiés sont adaptés à l'activité
- Indiquer la fonction des équipements
- Connaître la limite d'utilisation des équipements
- Vérifier avant utilisation l'état et le bon fonctionnement apparent de ses équipements :  
S'équiper du harnais, régler son harnais, effectuer le bon positionnement des différents accessoires, contrôler la compatibilité des éléments composant sa chaîne d'assurage
- Identifier le cheminement du sol au lieu d'intervention  
Identifier le type de protection mis en place  
Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées lors de l'utilisation des équipements  
Utiliser les ancrages ou les éléments de structure en place pour s'assujettir
- Réaliser des déplacements sur ligne de vie
- Utiliser les équipements antichute
- Se mettre en maintien
- Éviter les chocs et frottements du matériel  
Stocker et maintenir ses EPI en état de propreté

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Dates à définir suivant la disponibilité des salariés en intra-entreprise ou 1 mois à compter de la demande.

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel. Port des E.P.I personnels obligatoire pendant la formation travail en hauteur : tenue de travail adéquate, gant de manutention, casque avec jugulaire et harnais, longe avec absorbeur.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, y compris à mobilité réduite. N'hésitez pas à nous contacter en amont afin d'étudier ensemble les modalités d'accueil et d'adaptation avec notre référente handicap.

Tarif	Nous consulter
Réf.	PS-TH3
Contact	0223515679 contact@maestrias.fr

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne effectuant des travaux en hauteur, ainsi que les personnes se trouvant dans leur environnement proche au moment de manœuvres.

## PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et écrire
- Apte médicalement

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Utilisation d'un vidéoprojecteur pour le déroulé pédagogique, réalisation des manœuvres. Méthode participative par des échanges entre formateurs et stagiaires



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)



## PROGRAMME

### Caractérisation du risque

- Contexte réglementaire
- Les conséquences des chutes de hauteur
- Les facteurs de chutes / Interaction avec l'environnement
- Evolution des accidents liés aux chutes de hauteur

### La prévention du risque

- Démarche de prévention des risques de chute en hauteur
- Force du choc
- Effet pendulaire
- Maintenance des EPI
- Vérification et contrôle

### Obligations des employeurs Choix de la protection

- Les moyens permanents
- Les moyens temporaires de protection collective contre la chute
- Les équipements d'accès et de travail en hauteur assurant une protection collective, utilisés temporairement
- Les équipements de protection individuelle

### Les moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP)

- Les dispositifs d'ancrage (recommandation CNAMTS R430)

### Compétences pour interventions en hauteur

Aptitude au travail en hauteur

### Partie Pratique :

- Exercices pratiques
- Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais
- Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant
- Réglage du harnais
- Mise en oeuvre des systèmes de liaisons
- Exercice de mise en suspension
- Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux

### INTERVENANT(S)

Formateur spécialiste de la prévention des risques professionnels

### ÉVALUATION

Questionnement oral ou QCM, Test de mise en pratique

### ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

Dernière mise à jour le 18/03/2026